

Saint-Claude, le 9 avril 2026

Création de la brigade nautique de Gourbeyre : un renforcement majeur de la sécurité du littoral en Guadeloupe

Par arrêté en date du 8 avril 2026, le ministre de l'Intérieur acte la création de la brigade nautique de Gourbeyre, avec une mise en place officielle à compter du 15 avril 2026.

Cette décision concrétise un engagement fort du ministre, pris lors de son déplacement en Guadeloupe en août 2025, en faveur du renforcement des moyens de sécurité sur le territoire.

La création de cette unité s'accompagne de l'ouverture nette de huit postes de militaires. Elle vient compléter les capacités déjà renforcées par la mise en place récente d'une unité drone composée de quatre personnels.

Implantée à Gourbeyre, cette nouvelle brigade nautique de la gendarmerie de Guadeloupe a vocation à renforcer la présence des forces de l'ordre, tant en mer que sur le littoral, afin de garantir la sécurité de la population guadeloupéenne.

Elle intégrera, aux côtés de la brigade nautique de Pointe-à-Pitre, une communauté de brigades dédiée aux missions maritimes. Composée de huit militaires, elle se distingue par une spécialisation orientée vers la surveillance du trait de côte et le contrôle du trafic maritime. Contrairement à l'unité de Pointe-à-Pitre, elle ne disposera pas de plongeurs.

Ses missions prioritaires porteront notamment sur la lutte contre les trafics illicites, en particulier les trafics d'armes et de stupéfiants, enjeux majeurs pour la sécurité du territoire.

La brigade nautique de Gourbeyre sera pleinement opérationnelle dans le courant de l'été 2026. Elle sera dotée d'une nouvelle embarcation attendue en début d'année, portant à trois le nombre total de moyens nautiques de la gendarmerie en Guadeloupe, dont deux unités récentes.

À horizon 2027, l'effectif de la brigade sera renforcé par l'arrivée de deux militaires supplémentaires, témoignant de la volonté durable de consolidation des moyens de sécurité.

Cette création illustre l'engagement constant de l'État aux côtés des forces de sécurité intérieure pour assurer la protection des citoyens et lutter efficacement contre toutes les formes de délinquance, sur terre comme en mer.

Contact Presse

Mme Emmanuelle POMMIER-LERONDEAU

Chargée de communication Gendarmerie de Guadeloupe

Tél : (+590) 690 49 65 21 / emmanuelle.lerondeau@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Commandement de la gendarmerie de Guadeloupe

Caserne Morne-Houël - Rue de la Cascade Vauchelet - 97120 Saint-Claude

